

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 28 (1956)

**Heft:** 6

**Rubrik:** Informations

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

» L'assurance-chômage, dans l'année de haute conjoncture 1953, a tout de même versé 19 millions de francs en prestations diverses. Elle fait l'objet d'une loi fédérale du 22 juin 1951, dont les mérites essentiels sont d'avoir supprimé le chômage partiel, augmenté le maximum du salaire assuré, prolongé la durée des secours et consacré la compensation entre les caisses.

» Mentionnons aussi la législation fédérale permettant d'allouer des allocations aux militaires pour perte de gain, des allocations aux travailleurs agricoles de la montagne. Terminons-en avec notre système encore incomplet de sécurité sociale par la loi fédérale d'assurance vieillesse et survivants, dont les prestations globales, en 1953, atteignent 122 982 001 francs.»

(D'après « Revue syndicale suisse ».)

## INFORMATIONS

### Logements achevés en 1954 (Europe) par millier d'habitants

Norvège .....	10,5	Grèce .....	5,6
Allemagne occidentale ..	10,2	Danemark .....	5,3
Turquie .....	10	Belgique .....	5,1
Suède .....	8	France .....	3,8
Suisse .....	7,4	Irlande .....	3,6
Finlande .....	7,4	Italie .....	3,6
Angleterre .....	6,9	Hongrie .....	3,1
Pays-Bas .....	6,7	Yougoslavie .....	2,6
Pologne .....	6,4	Espagne .....	2,3
Autriche .....	5,9	Roumanie .....	2,3
URSS .....	5,9	Allemagne orientale ..	2,3
		Tchécoslovaquie .....	2,2

(Extrait de *Politique du logement dans les pays d'Europe et Evolution de la situation en matière de logement en 1954*, publié par les Nations Unies.)

### La « Cité radieuse » de Rezé

La « Cité radieuse » de Rezé-les-Nantes, qui vient d'être inaugurée, compte 294 logements. Celle de Marseille en a 328. Une troisième « cité » de 350 logements s'élèvera à Briey (Meurthe-et-Moselle). M. Le Corbusier a exprimé l'espoir de pouvoir construire chaque année un immeuble semblable dans chaque grande ville.

L'organisme constructeur est la Société coopérative d'H.L.M. « La Maison familiale » de Nantes. Un apport a été demandé à tous les locataires qui, en cas de départ, pourront revendre leurs actions.

Par exception aux principes qui ont inspiré la première « unité d'habitation », les services communs de la cité de Rezé ne comportent aucun commerce et se réduisent à une école maternelle municipale sur le toit-terrasse, à un lavoir, à un bureau de poste auxiliaire avec kiosque à journaux et bureau de tabac. La population prévue pour l'immeuble est d'environ 1400 habitants, et les logements sont de une à six pièces, allant d'une superficie de 25,80 m<sup>2</sup> à 111,75 m<sup>2</sup>.

(D'après C.I.L.)

### Maison de plastic

Dans le cadre de l'Exposition de l'habitation, au Salon des arts ménagers, qui s'est tenue dernièrement à Paris, une réalisation a été spécialement remarquée.

Il s'agit de la maison 100% plastique. Elle se présente comme une rotonde jaune, grise, blanche et transparente, de huit mètres de diamètre, avec un toit bleu. Sous ce toit, une salle de séjour, un « coin de repas », une cuisine et les blocs sanitaires. Accrochées à ses flancs, trois chambres : celle des parents, celle de l'aîné et celle des deux cadets. Car la maison est prévue pour pouvoir s'agrandir avec la famille et déployer autour de son centre un éventail de chambres pouvant être ajoutées à volonté. Mille autres innovations, astuces, originalités, pour l'aménagement, le chauffage et l'éclairage vont faire de cette maison une grande réalisation vedette de Paris. Le bloc de cuisine et tous les éléments de sa salle de bains sont respectivement moulés d'une seule pièce. Pour l'ameublement et les tissus, quatorze variétés de plastic ont été utilisées par le décorateur A. Richard.

Ce premier bâtiment en matière plastique ouvre une ère nouvelle dans le domaine de la préfabrication totale. Les femmes aussi, et surtout, y verront la première maison idéale dont les murs se nettoient en une seconde, que rien ne peut tacher, et où les enfants ne peuvent casser aucune vitre car celles-ci sont également en plastic.

**Tous combustibles**

Bois - Charbons

# HUILE DE CHAUFFAGE

toutes qualités, aux meilleures conditions

**Société coopérative de consommation**  
de Lausanne et environs

● 9, avenue de Beaulieu ●

Renseignements à notre service des combustibles - Tél. 24 47 61

## Béton armé translucide

Planchers toutes surcharges,  
lanterneaux, parois, coupoles,  
voûtes,

des spécialistes:

# AUBERT & PITTELOUD

Quai de Jurigoz LAUSANNE Tél. 26 15 42

ÉLECTRICITÉ

# E. WEBER

LAUSANNE RUE NEUVE 3 TÉLÉPHONE 23 46 97

CONSTRUCTIONS  
MÉTALLIQUES

# J. GARZETTA

Genève, rue Jacques-Dalphin 10

Carrelages

Revêtements

Travaux d'art

Mosaïque

# S. Züger

LAUSANNE

GENÈVE